

SAMEDI 9 JUIN 2018

21^e TOURNOI REGIONAL ET DEPARTEMENTAL U11 M & F

LE POUSSIN 2018



J'aime le basket

Parc des Expositions de Pau – Hall Béarn

Boulevard Champetier de Ribes – PAU

Organisation ELAN BEARNAIS PAU NORD-EST

Siège social : Salle Bruno Tarricq – Av Pierre Massé – 64000 PAU

Tel : 05.59.80.05.72 – Fax : 05.59.84.53.92

www.pauordestbasket.com

E. Mail : secretariat@pauordestbasket.com



Pau Porte des Pyrénées



LE POUSSIN 2018

PROGRAMME DU SAMEDI 9 JUIN 2018

8H20 A 8H55	RECEPTION DES EQUIPES
9H00 A 12H30	RENCONTRE SUR 4 TERRAINS (2X8)
12H30 A 13H30	PAUSE DEJEUNER
13H30 A 13H55	CONCOURS DE LANCERS FRANCS
14H A 17H	SUITE DU TOURNOI (2X10)
17H A 17H30	REMISE DES RECOMPENSES A TOUTES LES EQUIPES





21^e Tournoi MINI-BASKET

SAMEDI 9 JUIN 2018

FICHE D'INSCRIPTION

A RENVOYER AU PLUS TARD AVANT LE 10 Mai 2018

VALENTIN RANSON – WESLEY PERRONI

EB PAU NORD-EST

Mail : valentinr.basket@gmail.com

ERWAN REMOND : 06.81.54.05.90

CLUB :

EQUIPE DE : POUSSINS Niveau tournoi : Régional Départemental

POUSSINES

RESPONSABLE DE LA DELEGATION :

RESPONSABLE DE L'EQUIPE :

COULEUR MAILLOTS :

NOMS-PRENOMS DES JOUEURS :	NUMEROS LICENCES :
1.....	1.....
2.....	2.....
3.....	3.....
4.....	4.....
5.....	5.....
6.....	6.....
7.....	7.....
8.....	8.....
9.....	9.....
10.....	10.....

REGLEMENT TOURNOI POUSSINS

EB PAU NORD-EST 2018

ARTICLE 1

L'EB PAU NE organise le samedi 9 juin un tournoi régional et départemental dans les catégories U11 M et F (enfants nés en 2007-2008 et 2009 avec surclassement).

ARTICLE 2

Ce tournoi Poussins et Poussines se déroulera sur 4 terrains au Hall Béarn du parc des Expositions de Pau et sera réservé aux licenciés FFBB de la saison 2017/18. Dimensions des terrains : 24x13. Hauteur des panneaux : 2.60 m. Ballon utilisé : B5.

ARTICLE 3

Obligation pour les clubs invités de présenter une équipe composée de 10 joueurs licenciés à la FFBB saison 2017/18 maximum par rencontre et d'un responsable licencié FFBB. Obligation pour les clubs invités de faire jouer les 10 joueurs inscrits sur la feuille de marque dans chaque rencontre.

ARTICLE 4

L'ordre des rencontres sera fixé par l'EB PAU NE club organisateur et communiqué aux clubs participants.

ARTICLE 5

Chaque équipe jouera 5 rencontres dans la journée de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 :

Temps de jeu le matin : 2 x 8 minutes

- ✓ Sans arrêts de chrono (sauf LF),
- ✓ Avec lancer-franc
- ✓ Sans temps-mort
- ✓ Echauffement 3 min avant chaque rencontre
- ✓ Mi-temps de 3 minutes
- ✓ Il n'y aura pas de match nul. Le 1^{er} panier marqué désignera le vainqueur

Temps de jeu l'après-midi : 2 x 10 minutes

- ✓ Sans arrêts de chrono (sauf LF et DANS LA DERNIERE MINUTE DE LA 2EME MI-TEMPS)
- ✓ Avec lancer-franc
- ✓ 1 temps-mort par équipe et par rencontre
- ✓ Echauffement 3 min avant chaque rencontre
- ✓ Mi-temps de 3 minutes
- ✓ Il n'y aura pas de match nul. Le premier panier marqué désignera le vainqueur

ARTICLE 6

Tout joueur sanctionné de 4 fautes au cours d'une rencontre est éliminé du jeu

ARTICLE 7

L'EB PAU NE se réserve le droit d'apporter, avant le début des rencontres, toute modification au présent règlement dans le cas d'un évènement imprévu ou de force majeure.

ARTICLE 8

Chaque équipe devra se présenter avec 2 jeux de maillots de couleur différente et un ballon B5 identifié au nom du club.

ARTICLE 9

Chaque rencontre sera dirigée par 2 arbitres dont un jeune U13, U15 ou U17 désignés par les organisateurs dans le cadre de l'opération arbitrage que mène l'EB PAU NE.

ARTICLE 10

Tout litige pouvant survenir au cours du tournoi sera immédiatement tranché par le club organisateur. Toute faute grave d'un joueur ou d'une équipe pourra faire l'objet de sanctions allant jusqu'à l'exclusion du tournoi.

ARTICLE 12

Chaque club participant est tenu d'assurer ses joueurs et dirigeants selon les conditions règlementaires en vigueur et devra faire son affaire de l'assurance des dommages et toute nature pouvant survenir pendant le tournoi.

ARTICLE 13

Tous les clubs participant à ce tournoi recevront une récompense.

ARTICLE 14

Pour tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement, il sera fait application des règlements de la FFBB.

ARTICLE 15

Le fait pour un club de participer à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement, mais aussi le fait de pouvoir être photographié par nos soins pendant le tournoi et permettre d'utiliser les photos pour nos parutions sportives (compte-rendu, site...)